

Le programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage
Un élément clé de la stratégie identitaire des Naskapis de
Kawawachikamach

The Program to assist hunting, fishing and trapping
A key element of the identity strategy of the Naskapis of
Kawawachikamach

El programa de ayuda para la caza, la pesca y la captura
Un elemento clave de la estrategia de identidad de los Naskapis
de Kawawachikamach

Jean-Philippe Marquis

Volume 45, numéro 2-3, 2015

Identités, savoirs, archéologie...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038047ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038047ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marquis, J.-P. (2015). Le programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage : un élément clé de la stratégie identitaire des Naskapis de Kawawachikamach. *Recherches amérindiennes au Québec*, 45(2-3), 149–162. <https://doi.org/10.7202/1038047ar>

Résumé de l'article

Il existe peu d'études sur les Naskapis de Kawawachikamach et encore moins sur leur programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage. Pourtant, cela fait presque quatre décennies que ce programme aide et soutient les Naskapis qui n'ont pas les moyens de pratiquer des activités de subsistance traditionnelles, en plus d'approvisionner les membres de la communauté en gibier et en poisson. Son fonctionnement et ses activités ont-ils changé au cours des années ? Est-il toujours un élément clé de leur stratégie identitaire ? Cet article répond à ces questions en présentant un portrait du programme.



**Jean-Philippe
Marquis**

Le programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage

Un élément clé de la stratégie identitaire
des Naskapis de Kawawachikamach

C'EST LA FAIT MAINTENANT TRENTE-SEPT ANS que les Naskapis de Kawawachikamach ont signé la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) et que leur programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage (ci-après nommé « programme d'aide pour la chasse ») aide et soutient ceux qui n'ont pas les moyens de pratiquer des activités de subsistance traditionnelles, en plus d'approvisionner les membres de la communauté en gibier et en poisson. Dans quelle situation se trouvent-ils? La modernité a-t-elle bouleversé leur mode de vie traditionnel ou ont-ils été en mesure de s'y adapter? Leur programme d'aide pour la chasse leur a-t-il permis de continuer de pratiquer leurs activités de subsistance traditionnelles? Son fonctionnement et ses activités ont-ils changé au cours des années? Est-il toujours un élément clé de leur stratégie identitaire? Étant donné que la Nation naskapie de Kawawachikamach (NNK) veut entamer prochainement des discussions avec le gouvernement du Québec afin de renégocier certains aspects de son programme¹, le moment semble opportun pour répondre à ces questions. Pour y parvenir, je vais dresser le portrait du programme d'aide pour la chasse des Naskapis en me basant sur les sources écrites disponibles ainsi que sur des données ethnographiques

provenant de douze entrevues individuelles semi-dirigées et d'observations réalisées au printemps 2008 lors de mon terrain de maîtrise (Marquis 2009). Cet exercice me permettra de démontrer que le programme est un élément clé de leur stratégie identitaire, notamment parce qu'il leur permet de continuer de pratiquer des activités traditionnelles qui sont centrales à leur identité culturelle.

LE PROCESSUS DE SÉDENTARISATION ET LES TRANSFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Lors des premières années de leur sédentarisation², les Naskapis étaient dans une situation précaire et difficile, vivant dans des cabanes surpeuplées, sans eau courante ni électricité ni installations sanitaires, et ce, même si certains d'entre eux participaient au travail salarié, principalement dans le secteur minier. Arrivés dans la région de Schefferville en juin 1956, les Naskapis se sont d'abord installés à Knob Lake, mais à peine un an plus tard, les autorités municipales les ont déménagés au lac John, endroit qu'ils ont partagé avec un groupe d'Innus de 1957 à 1971. Puis, de 1972 à 1983, ils ont cohabité avec les Innus à Matimekossh (voir carte). Dans les années 1970, ils connaissaient un faible taux d'emploi et dépendaient de

manière croissante des paiements de transfert, situation qui s'est poursuivie au-delà de la signature de la CNEQ et qui s'est vue renforcée par la fermeture des mines de la Iron Ore Company of Canada ainsi que par l'achèvement de la phase 1 du complexe La Grande et de la construction de leur communauté actuelle, Kawawachikamach, en 1983-1984. En 1983, 79 % des revenus des Naskapis proviennent des paiements de transfert, le taux de chômage est élevé (à plus de 70 % en été, pouvant même dépasser 90 % en hiver), le pourcentage d'emplois saisonniers est important (46 des 65 emplois répertoriés) et les sources de revenu stables se font rares : la Corporation de construction naskapie ainsi que la Société de relogement des Naskapis fournissaient la majeure partie des emplois au niveau local. À la fin des années 1980, les Naskapis vivaient dans un contexte de grande pauvreté : leur revenu personnel moyen était bien inférieur à la moyenne canadienne et se situait parmi les plus bas chez les nations autochtones du Canada. Par ailleurs, la majeure partie de leur revenu était consacrée aux biens et services essentiels.

Étant donné le coût onéreux de leurs activités de subsistance traditionnelles (déplacements sur de grandes distances, équipement dispendieux, etc.) de même que la position de leur nouveau lieu d'établissement – à l'extrémité sud de leur territoire ancestral – et les changements survenus quant à leur structure économique, plusieurs d'entre eux ont alors délaissé peu à peu la pratique de ces activités, et les célébrations se sont faites de plus en plus rares. Les adultes n'étaient donc plus en mesure de transmettre leurs savoirs à leurs enfants, et ceux-ci n'avaient alors que peu d'occasions pour pratiquer ces activités et apprendre ce qu'est la vie dans le bois. En bref, les Naskapis constataient l'érosion de leur culture et de leur identité, et c'est dans ce contexte qu'ils ont signé la CNEQ le 31 janvier 1978.

Semblable à la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), la CNEQ représente un ensemble complexe de lois qui a affecté la vie des Naskapis de plusieurs façons. Ces conventions avaient comme principaux objectifs de favoriser la participation des peuples autochtones à la gestion de leurs propres affaires, de rehausser leur niveau de vie et la qualité des services publics, de favoriser leur participation dans le développement économique du Nord québécois et de protéger leur identité traditionnelle. En cédant leurs droits ancestraux, les Naskapis ont, entre autres avantages, reçu des compensations financières et des garanties en matière d'exploitation de la faune, dont un programme d'aide pour la chasse.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME D'AIDE POUR LA CHASSE

Le programme d'aide pour la chasse des Naskapis est en vigueur depuis novembre 1978 et il a pour objectif de

fournir un revenu, des prestations et autres mesures d'incitation aux Naskapi du Québec qui veulent s'adonner aux activités

d'exploitation de la faune, comme mode de vie ou au profit des Naskapi du Québec qui habitent la communauté naskapi dont il est question au chapitre 20³ » (Québec 1978, art. 19.1).

D'une part, le programme cherche à promouvoir et à encourager le mode de vie traditionnel naskapi en allégeant le fardeau économique de leurs activités de subsistance traditionnelles. D'autre part, il vise à rendre accessible une quantité suffisante de poisson et de gibier – principalement de viande de caribou⁴ – aux membres de la communauté afin de satisfaire leurs besoins alimentaires et assurer ainsi leur sécurité alimentaire.

ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Le programme d'aide pour la chasse est administré directement et uniquement par les Naskapis, ce qui leur laisse une marge d'autonomie singulière quant à sa gestion et à l'utilisation des subventions provinciales. Dans la CNEQ, il a d'ailleurs été prévu que ce soit le Conseil de bande qui administre le programme et qui établit les règlements de régie jusqu'à ce que l'Administration locale naskapie des terres de la catégorie IB-N, c'est-à-dire le village naskapi de Kawawachikamach, soit mise en place. Par la suite, le village naskapi a constitué un comité local pour administrer le programme par l'intermédiaire de son conseil.

Le Comité du programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage est constitué d'au moins quatre bénéficiaires⁵ naskapis – habituellement des chasseurs – élus au cours d'une assemblée ordinaire ou extraordinaire du village naskapi et d'un membre du Conseil nommé par celui-ci. Parmi eux, un président et un administrateur doivent être élus par les membres du Comité. Tous les membres du Comité possèdent un droit de vote, sauf le président qui dispose d'une seconde voix prépondérante dans le cas d'égalité des voix, et toutes les décisions et recommandations doivent être prises par consensus ou selon la majorité des voix. En plus d'assister le Conseil et de faire respecter les règlements du programme, les membres du Comité sont tenus de verser aux participants du programme au moins 80 % du montant consenti annuellement par le gouvernement du Québec, sous forme d'allocations, et de ne pas en investir plus de 20 % en équipements de chasse, de réfrigération ou d'autre nature⁶. En outre, ils doivent consacrer 50 % du montant annuel à des activités reliées à l'exploitation du caribou, et c'est eux qui ont la responsabilité de la planification des activités du programme et de donner les instructions aux participants en ce qui a trait à la distribution de la viande et des sous-produits. Bref, bien que les membres du Comité puissent établir des règles de procédure dans le cadre de leurs fonctions, c'est la NNK qui administre le programme, qui en établit les règlements (lesquels doivent être approuvés par le ministre responsable du gouvernement du Québec pour entrer en vigueur) et qui doit respecter les modalités de vérification de sa gestion en produisant chaque année un rapport détaillé de ses activités et de l'utilisation du montant annuel accordé.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET DE PRÉFÉRENCE

Dans les premières années du programme, il n'y avait pas de conditions d'admissibilité spécifiques pour y participer, si ce n'est que d'être un Naskapi du Québec qui veut s'adonner à des activités d'exploitation de la faune comme mode de vie ou au profit des Naskapis du Québec qui habitent la communauté naskapie. Dans l'éventualité où le nombre de Naskapis désirant participer au programme excéderait les fonds disponibles, une préférence pouvait être donnée à ceux qui étaient sans emploi permanent depuis trois mois et avaient reçu moins de 4000 \$ en salaire dans les douze mois précédant leur participation au programme. Aujourd'hui, une préférence est accordée aux Naskapis ayant été sans emploi permanent à temps plein au cours des trois derniers mois et ayant gagné moins de 10 000 \$ en salaire, toujours au cours des douze mois précédant leur participation au programme. De plus, les participants doivent désormais être des bénéficiaires naskapis désirant s'adonner à des activités d'exploitation de la faune, soit comme mode de vie, soit au profit de bénéficiaires naskapis résidant sur le territoire, être âgés de 18 ans et plus et ne pas bénéficier d'un programme similaire. Concrètement, cela signifie que le support apporté aux Naskapis n'est pas seulement réservé à ceux qui sont sans emploi et qui n'ont qu'un faible revenu annuel, mais qu'il est accessible à tous les bénéficiaires naskapis âgés de plus de 18 ans, incluant ceux vivant hors territoire, à condition qu'ils partagent leurs prises avec les résidents du territoire. En 2015, sur 1325 bénéficiaires naskapis, 874 étaient âgés de 18 ans et plus, et étaient donc admissibles pour participer au programme (tab. 1).

MONTANTS CONSENTIS POUR LE PROGRAMME

Pour la première année-programme⁷, un montant de 60 000 \$ a été consenti aux Naskapis pour leur programme

Tableau 1
Nombre total des bénéficiaires naskapis de tout âge par rapport à ceux qui ont 18 ans et plus

ANNÉE*	BÉNÉFICIAIRES NASKAPIS**	
	TOUT ÂGE	18 ANS ET PLUS
1978	470	181
1979	487	199
1980	499	219
1981	517	235
1982	530	255
1983	542	274
1984	568	285
1985	588	299
1986	609	318
1987	623	335
1988	646	347
1989	677	360
1990	707	369
1991	730	378
1992	766	390
1993	798	399
1994	828	412
1995	854	423
1996	882	435
1997	897	448
1998	920	458
1999	943	477
2000	972	490
2001	999	503
2002	1 015	525
2003	1 041	545
2004	1 061	567
2005	1 094	583
2006	1 122	613
2007	1 151	645
2008	1 184	678
2009	1 221	703
2010	1 256	738
2011	1 266	772
2012	1 280	802
2013	1 291	832
2014	1 288	860
2015	1 325	874

Source : Données provenant de la NNK, 13 avril 2016

* Chaque année se termine au 31 décembre.

** Cette liste inclut les Naskapis vivant à Kawawachikamach, hors de la communauté et hors du territoire.

d'aide pour la chasse, lequel est indexé annuellement selon la hausse du coût de la vie d'après l'indice des prix à la consommation (IPC) pour l'agglomération urbaine de Québec (tab. 2). Les montants ainsi obtenus servent à payer le carburant des participants, à défrayer les coûts d'entretien et de réparation de l'équipement mis à leur disposition, à leur fournir un transport (location de camionnettes et d'avions), des munitions, de l'équipement et des provisions, en plus d'une allocation. Lors de mon séjour à Kawawachikamach, les personnes que j'ai interviewées s'accordaient pour dire que les montants consentis par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme ne sont pas suffisants pour aider adéquatement les Naskapis qui veulent s'adonner à des activités d'exploitation de la faune et pour encourager convenablement la pratique d'un mode de vie traditionnel au sein de la communauté. Pour appuyer leurs dires, ces personnes ont d'abord souligné que l'indexation des montants consentis ne devrait pas s'effectuer d'après l'IPC pour l'agglomération urbaine de Québec, car le coût de la vie dans le Nord québécois est considérablement plus élevé que celui du « Sud »⁸. Elles ont par la suite mentionné que l'indexation des montants consentis ne prend pas en considération l'augmentation de la population au sein de la communauté. À cet égard, la NNK a connu depuis la signature de la CNEQ un boum démographique important s'illustrant par une augmentation de la population de 343 % en 35 ans, passant ainsi de 375 Naskapis en 1979 (174,24 \$ par Naskapi) [Peat, Marwick et ass. 1979] à 1288 Naskapis en 2014 (163,17 \$ par Naskapi, équivalant à 57 \$ en dollar constant de 1979, selon l'inflation [Statistique Canada 2015]). Cela explique pourquoi les allocations allouées aux participants diminuent depuis des années et suffisent à peine à combler les dépenses qu'exigent les activités auxquelles ils participent. En 2015, les participants au programme recevaient entre 55 \$ et 75 \$ par jour d'activité,

Tableau 2

Montants consentis par le gouvernement du Québec pour le programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage des Naskapis, de 1978 à 2014

ANNÉE	MONTANT	ANNÉE	MONTANT
1978-1979	60 000,00 \$	1997-1998	153 234,10 \$
1979-1980	65 340,00 \$	1998-1999	155 355,00 \$
1980-1981	71 300,00 \$	1999-2000	157 700,86 \$
1981-1982	79 800,00 \$	2000-2001	161 327,98 \$
1982-1983	89 695,20 \$	2001-2002	166 006,49 \$
1983-1984	98 000,97 \$	2002-2003	169 719,96 \$
1984-1985	102 411,00 \$	2003-2004	175 490,44 \$
1985-1986	106 302,60 \$	2004-2005	178 122,78 \$
1986-1987	110 342,00 \$	2005-2006	182 219,60 \$
1987-1988	116 415,00 \$	2006-2007	186 228,43 \$
1988-1989	120 373,11 \$	2007-2008	187 904,00 \$
1989-1990	124 225,05 \$	2008-2009	192 038,00 \$
1990-1991	129 194,05 \$	2009-2010	192 998,00 \$
1991-1992	136 390,00 \$	2010-2011	197 051,00 \$
1992-1993	143 073,11 \$	2011-2012	200 204,00 \$
1993-1994	146 793,01 \$	2012-2013	205 209,00 \$
1994-1995	148 040,75 \$	2013-2014	208 492,00 \$
1995-1996	146 856,43 \$	2014-2015	212 472,00 \$
1996-1997	149 955,10 \$		
		Total	5 426 281,02 \$

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 30 octobre 2014

comparativement à 35 \$ en 1980, en plus d'un supplément de 5 \$ s'ils devaient utiliser leur propre matériel, et d'un remboursement de leurs frais de transport (Gagnon 1980 : 101), ce qui était considérablement plus élevé que le montant qu'ils reçoivent aujourd'hui (55 \$ équivalant à 19,95 \$ en dollar constant de 1980 selon l'inflation [Statistique Canada 2015]). Cela explique aussi pourquoi les membres du Comité sont contraints de limiter la durée de leurs activités, leur fréquence ainsi que le nombre de participants qui y prennent part, faute de fonds disponibles année après année, et pourquoi nombre de projets sont mis sur la glace depuis des années (centre culturel, congélateur communautaire, accès au territoire ancestral, commercialisation de la viande de caribou, programmes éducatifs, etc.). Un Naskapi résume ainsi ce que plusieurs autres pensent : « Je crois qu'il devrait y avoir plus d'argent d'injecté dans le programme parce qu'il nous permet de garder notre tradition de chasser et de pêcher... les traditions de notre communauté. » (Marquis 2009 : 96, notre trad.)

ACTIVITÉS ET CONTRIBUTIONS DU PROGRAMME D'AIDE POUR LA CHASSE

Le tableau 3 fait un survol des activités et des contributions du programme d'aide pour la chasse des Naskapis. Un

examen attentif permet de constater que les membres du Comité ont approuvé quatre grands types d'activités depuis ses débuts, soit la chasse à la bernache du Canada, la pêche sur glace, le piégeage et la chasse au caribou.

LES PREMIÈRES ANNÉES DU PROGRAMME D'AIDE POUR LA CHASSE (1978-1989)

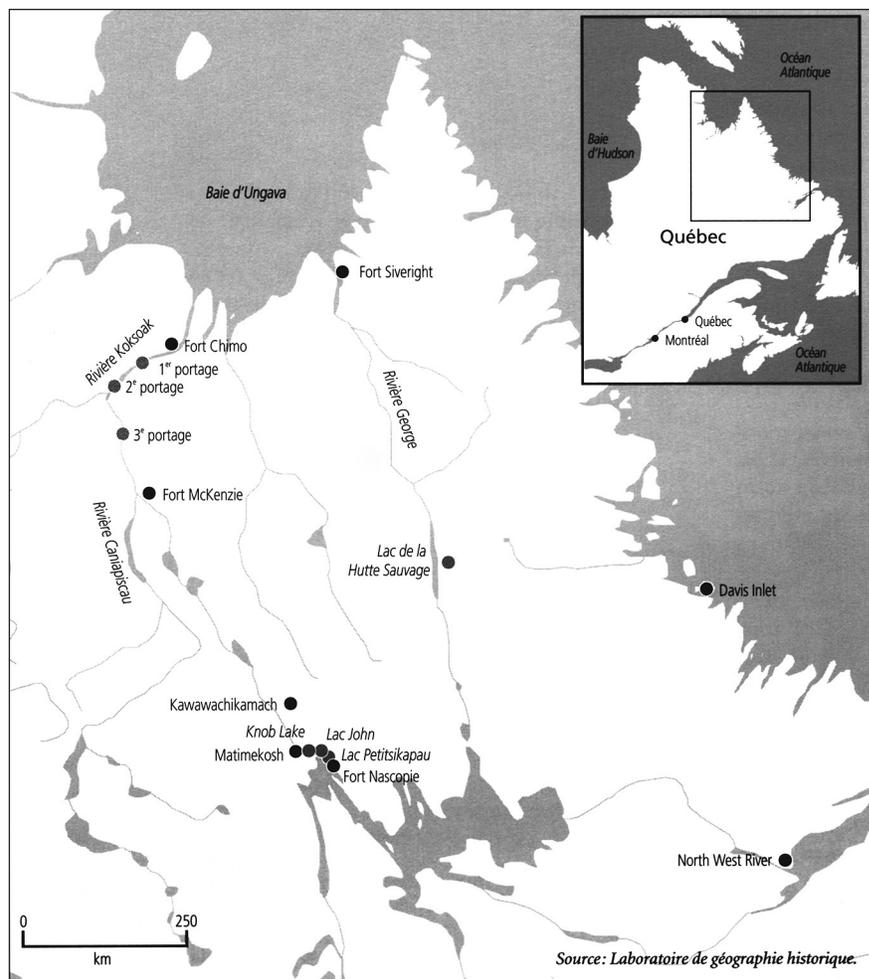
Au début du programme, il semble que les activités avaient comme principal objectif de subvenir aux besoins alimentaires des membres de la communauté et qu'il s'agissait en fait essentiellement d'activités de subsistance (voir à ce sujet Gagnon 1980 ; Meredith et Müller-Wille 1982). Les activités de chasse – à l'exception de la chasse au caribou –, de pêche et de piégeage étaient libres et avaient lieu près de Matimekosh. Le programme comptait peu de participants, et les membres du Comité embauchaient seulement une quinzaine de chasseurs. Les participants étaient des chasseurs solitaires ou regroupés en équipes ou encore des familles entières qui partaient chasser, pêcher et piéger lorsqu'ils le voulaient. À cette époque, il s'agissait de chasseurs actifs qui avaient pour objectif de ramener le plus de gibier et de poisson aux membres de la communauté afin de combler leurs besoins alimentaires. La nourriture ainsi rapportée le jour même se composait principalement de poissons, de lagopèdes et de caribous. À cet effet, 956 poissons de toutes espèces ont été pêchés, et 474 lagopèdes furent abattus par les participants lors des trois premières années du programme. Le piégeage était aussi une activité importante à ses débuts, comme en fait foi le nombre de martres (22), renards (17), castors (14) et loutres (8) qui ont été capturés par les participants durant ces années.

Quant aux expéditions de chasse au caribou, elles étaient organisées par les membres du Comité et pouvaient durer d'une semaine à deux mois, ou même plus longtemps parfois, principalement de la fin de l'été jusqu'au début de l'hiver. Les expéditions étaient composées de chasseurs expérimentés et de jeunes apprentis et elles pouvaient compter jusqu'à une quinzaine de participants, mais il est arrivé qu'elles aient été composées d'une ou deux familles seulement. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, il y avait peu de caribous près de Schefferville (Wilkinson et Geoffroy 1989 : 225). Bien que quelques caribous puissent avoir été abattus près de Matimekosh, les expéditions de chasse au caribou organisées par les membres du Comité se déroulaient principalement sur le territoire ancestral des Naskapis, lequel se situe dans la région de l'intérieur de la péninsule du Québec-Labrador, soit aux alentours de l'ancien Fort McKenzie et du lac de la Hutte-Sauvage (voir carte). À cette époque, les moyens de communication entre les chasseurs, la technologie pour repérer les caribous et les moyens de transport n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Les participants n'avaient accès qu'à quelques postes émetteurs-récepteurs, ils se servaient de cartes, de jumelles et de

vols aériens pour repérer les caribous et identifier leurs parcours migratoires et ils chassaient surtout en raquette l'hiver, et à pied ou en canot l'été, car peu d'entre eux possédaient une camionnette ou une motoneige. Les déplacements sur les terrains de chasse éloignés se faisaient alors en avion (hydravion à flotteurs ou à skis), lequel pouvait amener huit à dix participants avec leur équipement, ou ramener huit à dix carcasses de caribou par voyage. Une fois sur place, les chasseurs ou les familles se scindaient en petits groupes et s'établissaient dans plusieurs camps dispersés sur un large territoire. Pendant que quelques chasseurs partaient au repérage et à la chasse au caribou, les autres en profitaient pour chasser, pêcher et piéger d'autres animaux. Durant les trois premières années du programme, 331 caribous ont été tués par les participants. Tout en restant sur les terrains de chasse, les chasseurs pouvaient expédier par avion une grande quantité de nourriture au village. L'un des Naskapis se rappelle d'ailleurs cette époque :

Je me rappelle lorsque j'ai été à la chasse au caribou avec mon père. Nous sommes partis de Schefferville en avion du mois d'octobre à décembre pour chasser, pêcher et poser des pièges, et le programme d'aide pour la chasse nous a aidés avec la nourriture et tout était payé pendant ces deux mois. À cette époque, il n'y avait pas de motoneiges et nous devions marcher beaucoup en raquettes. Deux mois plus tard, nous sommes revenus avec plein de lagopèdes, de poissons et de fourrures. Les membres du Comité ont pris ce que nous avons et l'ont donné aux membres de la communauté. Que du plaisir pendant ces deux mois ! Je ne pensais pas à Schefferville ni à boire lorsque nous étions là-bas. (Entrevue de terrain 2008, notre trad.)

Au milieu des années 1980, les caribous du troupeau de la rivière George ont commencé à être de plus en plus présents dans la région de Schefferville (Robbins 1988 : 9 ; Wilkinson et Geoffroy 1989 : 145, 226-227, 239). Peu à peu, les expéditions en avion ont fait place à celles en camionnette et en motoneige, et les membres du Comité ont délaissé le territoire ancestral naskapi car il était plus rentable d'aller chasser les caribous près de Kawawachikamach. À partir de ce moment, la majorité des chasses au caribou organisées par les membres du Comité avait ainsi principalement lieu dans le secteur du lac Greenbush (voir carte), et ce, de la fin de l'été jusqu'au début de l'hiver.



Lieux fréquentés par les Naskapis aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles (carte bonifiée d'après Lévesque, Rains et Juriew 2001 : 73)

STRUCTURATION DU PROGRAMME (1990-2004)

À partir des années 1990, le programme devient de plus en plus structuré. Les membres du Comité organisent désormais l'ensemble des activités, lesquelles suivent alors le cycle annuel des animaux, que ce soit le passage des oiseaux migrateurs ou des caribous. Afin d'être le plus rentables possible, les activités sont regroupées en quatre activités saisonnières, soit la chasse à la bernache, la pêche sur glace, le piégeage et la chasse au caribou.

Les activités de chasse à la bernache, de pêche sur glace et de piégeage avaient principalement lieu aux camps de chasse familiaux des Naskapis situés sur les abords du bras d'Iron Arm (*Kaachikayach*) du lac Attikamagen au Labrador et s'échelonnaient sur plusieurs journées. De plus, elles comptaient de nombreux participants, dont des chasseurs actifs et semi-actifs. Si les chasseurs actifs étaient surtout des hommes mariés et des veuves qui partaient pour de longues périodes de temps sur les territoires de chasse éloignés pour ramener le plus de gibier et de poisson aux membres de la communauté dans le but de répondre à leurs besoins

Tableau 3

Activités et contributions du programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage des Naskapis par année-programme de 1978 à 2014*

ANNÉE-PROGRAMME	ACTIVITÉS ET CONTRIBUTIONS DU PROGRAMME D'AIDE POUR LA CHASSE, LA PÊCHE ET LE PIÉGEAGE DES NASKAPIS						
1978-1979	Janvier 1978, total de 5 jours, 9 caribous	Avril 1978, total de 102 jours, 5 caribous	Août 1978, total de 7 jours, 2 caribous	Novembre 1978, total de 55 jours, 54 caribous	Décembre 1978, total de 106 jours, 0 caribou	Janvier 1979, total de 56 jours, 16 caribous	Mars 1979, total de 104 jours, 0 caribou
1979-1980	Avril 1979, total de 21 jours, 0 caribou	Août 1979, 13 participants, 4 à 24 jours par chasseur (9,5 jours en moyenne) pour un total de 124 jours, 80 caribous		Septembre 1979, total de 89 jours, 33 caribous	Décembre 1979, total de 149 jours, 83 caribous	Janvier 1980, total de 41 jours, 0 caribou	
1980-1981	Août 1980, total de 18 jours, 22 caribous			Septembre 1980, total de 30 jours, 27 caribous			
1986-1987	79 participants						
1987-1988	92 participants						
1988-1989							
1989-1990	De juillet 1989 à mars 1990, 55 participants, 4 bernaches du Canada, 8 oies des neiges, 2 huards, 47 canards, 3022 lagopèdes, 692 téttras du Canada, 254 caribous, 6017 poissons, 3 ours noirs, 23 martres d'Amérique, 1 renard, 1 loup, 11 visons d'Amérique, 17 rats musqués, 3 belettes pygmées et 83 lièvres						
1990-1991	Chasse à la bernache et pêche sur glace , 109 participants, 7 jours						
1991-1992	Chasse à la bernache	Chasse au caribou et pêche sur glace , 82 participants, dont 68 pour 20 jours et 14 pour 15 jours		Piégeage , 26 participants. Un montant de 700 \$ a été octroyé à chacun des participants.		245 lagopèdes, 16 téttras du Canada, 22 caribous, 1152 poissons, 16 renards, 22 martres, 3 loutres, 13 rats musqués, 32 belettes pygmées et 8 lièvres	
1992-1993	Chasse à la bernache , avril et mai 1992, 134 participants, 15 jours	Chasse au caribou et pêche sur glace , novembre et décembre 1992, 116 participants, 15 jours		Piégeage . Un montant de 2500 \$ a été approuvé pour fournir 50 gallons de carburant et de mélange d'huile et d'essence à chaque participant. En réalité, les coûts se sont élevés à 10 000 \$.			
1993-1994	Chasse à la bernache	Chasse au caribou et pêche sur glace , novembre 1993, 106 participants, 10 jours					
1994-1995	Chasse à la bernache , avril et mai 1994, 100 participants, 5 jours	Pêche sur glace , novembre et décembre 1994, 107 participants, 6 jours					
1995-1996	Chasse à la bernache , printemps 1995, 141 participants, 5 jours	Chasse au caribou , octobre 1995, 8 participants		Pêche sur glace , décembre 1995, 117 participants		Piégeage et pêche sur glace , février et mars 1996, 43 participants, 9 jours	
1996-1997	Chasse à la bernache , printemps 1996, 126 participants, 8 jours	Chasse au caribou , novembre 1996		Pêche sur glace , octobre et novembre 1996, 126 participants		Piégeage et pêche sur glace , février et mars 1997, 44 participants, 9 jours	
1997-1998	Chasse à la bernache , printemps 1997, 129 participants, 8 jours	Chasse au caribou , septembre 1997, 20 participants, 2 jours		Pêche sur glace , novembre et décembre 1997, 117 participants, 8 jours		Piégeage et pêche sur glace , mars 1998, 49 participants, 8 jours	
1998-1999	Chasse à la bernache , printemps 1998, 165 participants, 6 jours	Chasse au caribou , septembre 1998, 21 participants, 2 jours		Pêche sur glace , novembre et décembre 1998, 134 participants, 7 jours		Piégeage et pêche sur glace , février 1999, 91 participants, 6 jours	
1999-2000	Chasse à la bernache , printemps 1999, 187 participants, 6 jours	Chasse au caribou et pêche sur glace , novembre et décembre 1999, 116 participants, 9 jours		Piégeage et pêche sur glace , mars 2000, 91 participants, 4 jours			
2000-2001	Chasse à la bernache , printemps 2000, 174 participants, 7 jours	Pêche sur glace , novembre et décembre 2000, 140 participants, 7 jours		Chasse au caribou , février 2001, 2 à 3 jours		Piégeage et pêche sur glace , mars 2001, 83 participants, 7 jours	
2001-2002	Chasse à la bernache , printemps 2001, 166 participants, 7 jours	Chasse au caribou , août 2001, 19 participants, 2 jours		Pêche sur glace , novembre et décembre 2001, 136 participants, 7 jours		Piégeage et pêche sur glace , février et mars 2002, 67 participants, 7 jours	
2002-2003	Chasse à la bernache , printemps 2002, 172 participants, 7 jours	Chasse au caribou , septembre 2002, 15 participants, 3 jours		Pêche sur glace , novembre et décembre 2002, 131 participants		Piégeage et pêche sur glace , février et mars 2003, 94 participants, 7 jours	
2003-2004	Chasse à la bernache , mai 2003, 190 participants, 6 jours	Chasse au caribou , septembre 2003, 18 participants, 3 à 4 jours		Pêche sur glace , novembre et décembre 2003, 150 participants, 7 jours		Piégeage et pêche sur glace , mars 2004, 93 participants, 6 jours	

2004-2005	Chasse à la bernache, mai 2004, 195 participants, 6 jours	Chasse au caribou, septembre 2004, 23 participants, 3 à 4 jours	Pêche sur glace, novembre et décembre 2004, 118 participants, 7 jours	Piégeage et pêche sur glace, mars 2005, 71 participants, 7 jours
2005-2006	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2005, 191 participants, 14 jours	Chasse au caribou, septembre 2005, 7 participants, 5 jours		
2006-2007	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2006, 235 participants, 10 jours	Piégeage et chasse au caribou, novembre et décembre 2006, 78 participants, 14 jours	Chasse au caribou, 16 au 18 février 2007, 6 participants, 3 jours	
2007-2008	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2007, 150 participants, 10 jours	Chasse au caribou, 21 au 28 septembre 2007, 11 participants, 8 jours		
2008-2009	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2008, 180 participants, 10 jours			
2009-2010	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2009, 160 participants, 10 jours	Chasse au caribou, août et novembre 2009	Piégeage, novembre 2009	Chasse au caribou, mars 2010, 40 caribous
2010-2011	Chasse au caribou, avril 2010, 12 participants	Chasse à la bernache et pêche sur glace, mai 2010, 240 participants, 10 jours	Chasse au caribou**, mars et avril 2011, 17 participants, 110 caribous	
2011-2012	Chasse au caribou, avril 2011, 10 participants	Chasse à la bernache et pêche sur glace, avril et mai 2011, 284 participants, 10 jours	Chasse au caribou, décembre 2011 et janvier 2012, 28 participants, plus de 200 caribous	
2012-2013	Chasse à la bernache et pêche sur glace, avril et mai 2012, 263 participants, 10 jours	Chasse au caribou, février et mars 2013, 20 participants, plus de 140 caribous		
2013-2014	Chasse à la bernache et pêche sur glace, avril et mai 2013, 284 participants, 10 jours	Chasse au caribou, décembre 2013 et janvier 2014, 86 caribous	Contributions, 2 000 \$ dans le concours de pêche, septembre 2013 et 10 000 \$ dans le voyage culturel en motoneige pour les jeunes, mars 2014	
2014-2015	Chasse à la bernache et pêche sur glace, avril et mai 2014, 307 participants, 10 jours	Chasse au caribou, septembre 2014, 86 caribous	Contribution, 12 000 \$ dans le voyage culturel en motoneige pour les jeunes, mars 2015	

* Pour les trois premières années-programme, j'ai utilisé les données de Meredith et Müller-Wille (1982). Il est à noter que, même si la CNEQ fut signée le 31 janvier 1978 et que le programme d'aide pour la chasse a débuté officiellement en novembre 1978, Meredith et Müller-Wille ont enregistré des données pour les mois de janvier, d'avril et d'août 1978, ce qui laisse croire que les membres du Comité ont emprunté pour financer les activités qui ont eu lieu avant novembre 1978. Il faut aussi souligner que leur étude s'est terminée en décembre 1980. Pour les années-programme 1986-1987 à 2013-2014, j'ai consulté des documents d'archives non publiés de la NNK et les rapports annuels du programme. Malheureusement, malgré de nombreuses recherches, ceux de 1978-1979 à 1990-1991 ainsi que ceux de 1993-1994 et de 1994-1995 demeurent introuvables. Ce tableau est donc incomplet et approximatif puisqu'il manque des données pour quelques années-programme et que les documents que j'ai consultés n'indiquent pas de façon détaillée et uniforme les activités qui ont eu lieu chaque année. Toutefois, il donne une vision d'ensemble des activités et contributions du programme d'aide pour la chasse depuis son implantation.

** Cette activité fait partie de celles qui ont été approuvées pour l'année-programme 2010-2011.

alimentaires, les chasseurs semi-actifs étaient plutôt des participants – principalement des mères monoparentales et des hommes célibataires – qui préféraient rester aux camps de chasse familiaux pour le simple plaisir de se retrouver en famille et entre amis et de camper, passer du temps de qualité dans le bois, pratiquer le mode de vie traditionnel basé sur les activités de chasse, de pêche et de piégeage et en apprendre davantage sur ce mode de vie. À ce titre, les membres du Comité encourageaient alors les aînés à amener des jeunes avec eux afin de leur transmettre leurs savoirs et leurs connaissances. La structuration du programme en activités saisonnières et l'arrivée de chasseurs semi-actifs constituent des changements significatifs dans l'histoire du programme car ils concrétisent chez les Naskapis cette volonté de pratiquer un mode de vie traditionnel en communauté. Les Naskapis ont donc décidé de promouvoir et d'encourager leur mode de vie traditionnel en donnant

accès au programme au plus grand nombre de personnes, et ce, le plus longtemps possible. Ainsi, les activités de chasse à la bernache, de pêche sur glace et de piégeage n'étaient plus uniquement des activités de subsistance, elles devenaient aussi éducatives.

De 1995 à 2004, l'activité de la pêche sur glace fut pratiquée deux fois par année, dont une fois à l'automne et l'autre fois en hiver, jumelée au piégeage, et elle durait près d'une semaine en moyenne dans les deux cas. Elle comptait en moyenne 129 participants à l'automne et 73 en hiver et, tout comme le piégeage, elle fut pratiquée chaque année pendant cette période. Il est à noter que l'activité de pêche sur glace automnale fut jumelée à la chasse au caribou à sept occasions, et à la chasse à la bernache une seule fois. Lorsque la pêche sur glace fut combinée à la chasse au caribou, les participants furent invités à tuer des caribous s'ils en avaient

l'opportunité. De 1990 à 2004, les membres du Comité organisèrent une activité de chasse à la bernache chaque année, principalement au cours des mois d'avril et de mai, réunissant alors 153 participants en moyenne durant environ une semaine. Il s'agissait donc de l'activité qui comptait le plus de participants, et ce, année après année. La chasse à la bernache était aussi l'activité du programme qui mobilisait le plus les membres de la communauté, et la semaine qui lui était consacrée était couramment appelée le *goose break* par les Naskapis, car les membres du Comité la faisaient débiter en même temps que la semaine de congé que l'école accordait aux jeunes pour y participer⁹. Plusieurs adultes prenaient aussi congé à cette occasion, ce qui permettait à l'ensemble de la communauté de se retrouver aux camps de chasse familiaux pour pratiquer des activités de chasse, de pêche et de piégeage en famille et en apprendre davantage sur le mode de vie traditionnel naskapi. On y retrouvait donc des Naskapis de toutes les générations ainsi que des chasseurs qui chassaient à l'aide du programme et d'autres avec leurs propres moyens.

En ce qui a trait aux expéditions de chasse au caribou, la tendance observée à la fin des années 1980 s'est perpétuée dans les années 1990 et au début des années 2000. Ainsi, elles avaient toujours lieu près de Kawawachikamach, principalement dans le secteur du lac Greenbush, où les caribous étaient présents en grand nombre, et les participants s'y rendaient en camionnette et en motoneige. Durant ces quinze années, les membres du Comité organisèrent sept chasses au caribou, avec une moyenne de 18 participants. Si, d'une part, il y avait à peu près le même nombre de participants lors de ces expéditions qu'au début du programme, d'autre part, elles duraient beaucoup moins longtemps qu'auparavant. Pour cette période, en se basant sur les valeurs maximales du tableau 3, on constate qu'elles ont duré en moyenne trois jours, ce qui contraste grandement avec les premières années du programme. Ce phénomène s'explique principalement par le fait que les participants n'avaient plus à parcourir de longues distances pour se rendre sur leur territoire ancestral et qu'ils avaient désormais accès à des moyens de communication modernes, à des outils de repérage technologiques, tels que la télémétrie satellitaire et les colliers radio-émetteurs, ainsi qu'à des moyens de transport plus puissants et résistants qu'autrefois, ce qui leur permettait d'organiser des expéditions de chasse plus efficaces et moins coûteuses. De plus, les autres activités du programme gagnaient en importance et accaparaient une part considérable des montants annuels consentis par le gouvernement du Québec.

RESTRUCTURATION DU PROGRAMME (2005-2014)

L'augmentation constante du nombre de participants força les Naskapis à restructurer de façon encore plus significative leur programme d'aide pour la chasse au milieu des années 2000. Pour répondre aux nombreuses demandes de

participation, ils délaissèrent alors l'activité du piégeage et regroupèrent la chasse à la bernache et la pêche sur glace en une seule activité, appelée chasse printanière (*spring hunt*) par les membres de la communauté, pour permettre à un nombre encore plus grand de personnes de pratiquer en communauté un mode de vie traditionnel, et ce, le plus longtemps possible.

Tout comme pour les activités de chasse à la bernache, de pêche sur glace et de piégeage pratiquées dans les années 1990 et au début des années 2000, la chasse printanière avait habituellement lieu à Iron Arm, s'échelonnait sur plusieurs journées et comptait de nombreux participants, dont des chasseurs actifs et semi-actifs – les premiers étant toujours ceux qui partaient durant de longues périodes de temps sur les territoires de chasse éloignés afin de ramener le plus de gibier et de poisson aux membres de la communauté, et les seconds étant ceux qui préféraient rester aux camps de chasse familiaux pour pratiquer le mode de vie traditionnel basé sur la pratique d'activités de chasse, de pêche et de piégeage et parfaire leurs connaissances sur ce mode de vie. De plus, les membres du Comité font toujours coïncider cette activité avec la semaine de congé scolaire, et plusieurs Naskapis prennent congé pour y participer, laquelle se termine habituellement par un festin où tous les membres de la communauté y sont invités.

De nos jours, la chasse printanière compte 229 participants en moyenne et dure généralement dix jours. Il ne fait donc aucun doute qu'il s'agit de l'activité du programme qui compte maintenant le plus grand nombre de participants. À ce titre, plus d'un bénéficiaire naskapi adulte sur trois y a participé en 2014-2015. Si elle est l'activité du programme qui compte le plus grand nombre de participants chaque année depuis les dix dernières années, elle est aussi celle qui est la plus dispendieuse. À titre d'exemple, 250 bénéficiaires naskapis participant à dix jours de chasse printanière peuvent représenter une dépense pouvant se chiffrer jusqu'à 162 500 \$, et ce, seulement en allocations. Ce montant est énorme lorsqu'on sait que les Naskapis ont reçu un montant de 212 472 \$ du gouvernement du Québec pour leur programme en 2014-2015. Il est alors facile de comprendre pourquoi les Naskapis en sont venus à regrouper les activités de chasse à la bernache et de pêche sur glace en une seule activité et à délaisser l'activité du piégeage.

Les membres du Comité ont aussi organisé au moins une expédition de chasse au caribou chaque année depuis la dernière moitié des années 2000, sauf en 2008-2009, principalement de la fin de l'été jusqu'au début du printemps. L'objectif premier de cette activité n'a pas changé au fil des ans. Il s'agit encore avant tout d'une activité d'entraide et de solidarité dont l'objectif est de rapporter le plus de gibier et de poisson aux membres de la communauté afin de les redistribuer à ceux qui ne peuvent s'en procurer par eux-mêmes et qui sont dans le besoin, dont les aînés, les mères

monoparentales¹⁰ ainsi que les veufs et veuves. Les expéditions de chasse au caribou organisées par les membres du Comité sont toujours composées de chasseurs expérimentés et de jeunes apprentis et comptent sensiblement le même nombre de participants qu'au commencement du programme. En effet, de 2005 à 2014, elles ont compté en moyenne 17 participants par activité. Pour cette même période, elles ont généralement duré cinq jours, ce qui correspond à une légère augmentation comparativement à celles qui avaient lieu dans les années 1990 et au début des années 2000. Cette tendance s'explique par le fait que le troupeau de caribous de la rivière George est en déclin et que les bêtes sont de moins en moins présentes près de Schefferville. Ainsi, le troupeau est passé de 823 375 têtes en 1993 à 14 200 têtes en 2014, ce qui équivaut à un déclin de l'ordre de 98 % en seulement 21 ans (Québec, s.d. [b]). Tout récemment, cette réalité a même forcé les membres du Comité à financer des expéditions afin que les participants puissent aller chasser les caribous du troupeau de la rivière aux Feuilles, en territoire cri. Depuis quelques années, les membres du Comité n'organisent donc qu'une seule activité de chasse au caribou par année et consacrent moins de 50 % du montant annuel à des activités reliées à l'exploitation du caribou, et ce, principalement parce qu'ils veulent minimiser la capture de caribous du troupeau de la rivière George. Signalons, par exemple, qu'en 2013-2014, 78 % du montant annuel a été alloué à la chasse printanière (NNK 2013-2014 : 85-86). Malgré l'état du troupeau de caribous de la rivière George, les membres du Comité continuent tout de même d'organiser des expéditions de chasse au caribou parce que celles-ci sont hautement significatives pour les Naskapis sur le plan culturel, et aussi parce qu'il s'agit de la source de nourriture la plus appréciée par les membres de la communauté et qu'il s'agit là de l'activité du programme pouvant fournir la plus grande quantité de viande sauvage par personne par jour à faible coût. À titre d'exemple, 226 caribous ont été abattus par les participants du programme en 2012 et 2013, ce qui équivaut à 43 392 livres de viande comestible une fois l'apport en protéines corrigé¹¹.

La chasse au caribou est l'activité du programme qui représente le plus gros risque économique pour les membres du Comité, car plusieurs facteurs peuvent contribuer à en faire un échec (rareté du caribou, changements dans leurs parcours migratoires, mauvaises conditions climatiques, distance à parcourir, entretien et réparation des camps de chasse, coût du carburant, etc.). De nos jours, chaque expédition de chasse au caribou coûte au programme de 20 000 \$ à 30 000 \$. Pour que chacune d'elles puisse satisfaire les besoins alimentaires en gibier des membres de la communauté en plus d'être rentable économiquement, les participants doivent abattre de 30 à 40 caribous, ce qui équivaut à environ 4800 livres de viande comestible et à 5,35 livres par habitant (897 Naskapis vivant à Kawawachikamach au 31 mars 2015) [NNK 2014-2015 : 1]. Cependant, ce ne

sont pas tous les Naskapis vivant à Kawawachikamach qui ont besoin du programme pour pratiquer des activités de subsistance traditionnelles et pour combler leurs besoins alimentaires et ceux de leur famille. En effet, plusieurs adultes sont salariés et ont les moyens de se procurer du gibier et du poisson par eux-mêmes pour nourrir les membres de leur famille, ce qui fait nécessairement augmenter le nombre de livres de viande de caribou par habitant pour ceux qui en ont besoin.

Enfin, le programme s'emploie de plus en plus à promouvoir le mode de vie traditionnel naskapi dans la communauté depuis les deux dernières années. Ainsi, les membres du Comité ont investi une somme de 2000 \$ dans le concours de pêche qui s'est tenu en septembre 2013, 10 000 \$ dans le voyage culturel en motoneige pour les jeunes qui s'est tenu en mars 2014, et 12 000 \$ dans celui de mars 2015. Lors de cette dernière activité, un aîné et sept adultes ont enseigné à quinze jeunes comment vivre selon le mode de vie traditionnel pendant la totalité de leur relâche scolaire, lesquels ont notamment mangé de la nourriture traditionnelle en plus de se pratiquer à chasser et pêcher, ce qui démontre leur implication et leur désir d'apprendre. De plus, ils ont participé à la distribution de la nourriture dans la communauté en partageant leurs prises avec les aînés et en contribuant au festin communautaire organisé à la fin de leur activité pour souligner leur participation. Ce changement est aussi significatif dans l'histoire du programme car il confirme le désir de plus en plus marqué des Naskapis de prioriser le mode de vie traditionnel en communauté.

LE PROGRAMME D'AIDE POUR LA CHASSE EST-IL TOUJOURS UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA STRATÉGIE IDENTITAIRE DES NASKAPIS ?

Pour chercher des éléments de réponse à cette question, il est utile de revenir sur l'expérience des Cris et des Inuits, qui est à la fois semblable et différente de celle des Naskapis. À ce sujet, Gagnon (1980), Duhaime (1990), Simard (1995) et Martin (2005) se sont intéressés au programme de sécurité du revenu des chasseurs et trappeurs cris ainsi qu'au programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage. Il est à noter que ces programmes tiennent compte des spécificités culturelles des nations autochtones bénéficiaires des conventions et que l'objectif recherché ainsi que leur administration diffèrent d'un programme à l'autre. D'un côté, le programme cri vise à « fournir une garantie de revenu, des prestations et autres mesures d'incitation aux Cris de se consacrer aux activités d'exploitation de la faune comme mode de vie » (Québec 1976). De l'autre, le programme inuit a pour but de « favoriser, d'encourager, de perpétuer, comme mode de vie, les activités de chasse, de pêche et de piégeage des bénéficiaires et d'assurer, aux communautés inuit, un approvisionnement en produits provenant de ces activités » (Québec 2000 [1983]).

En 1980, Jo Ann Gagnon soutenait que les mécanismes fondamentaux de survie des nations autochtones conventionnées ne leur appartiennent plus et que leurs cultures, pratiques et institutions sont réduites au rang de survivances, de résistances et de manifestations folkloriques plus ou moins marginales par la société dominante. Elle prévoyait alors que l'économie traditionnelle des autochtones allait devenir de plus en plus marginale et qu'elle allait s'intégrer en bloc aux schèmes économiques modernes, qu'on assisterait à l'émergence et à la reproduction des valeurs et pratiques propres à la société nord-américaine contemporaine chez ces nations autochtones, et que le développement des ressources naturelles grugerait et morcellerait progressivement leur territoire en plus de sonner le glas de leur mode de vie.

Dix ans plus tard, Gérard Duhaime faisait la démonstration que le programme des Inuits est une création de l'État, ce qui implique qu'il intègre les phénomènes régulateurs de l'action qui dominent la société québécoise en général, lesquels marquent du même coup l'identité des Inuits du Grand Nord. En présentant les similitudes et les différences entre le programme d'aide aux Inuits et l'économie de la traite, Duhaime révélait le caractère éminemment moderne de la chasse quand elle s'insère dans le programme et soulignait que la distribution des produits emmagasinés ne se fait plus comme auparavant car celle-ci est désormais médiatisée par l'État. D'après lui, de nouvelles règles de solidarité ont fait leur apparition – à côté des règles de solidarité première autrefois exclusives –, dont l'État est le prototype abstrait et dont le programme n'est qu'une des mille formes concrètes. Duhaime concluait en mentionnant que si les Inuits doivent faire la promotion de leur mode de vie traditionnel, c'est qu'il n'avance plus de lui-même.

En 1995, Jean-Jacques Simard exposait les paramètres de l'autodétermination autochtone et faisait la démonstration que la CBJNQ a confirmé les tendances déjà établies d'un changement social, économique et culturel chez les Cris et les Inuits, y compris celles qu'elle voulait corriger, et que les programmes ont eu des effets pervers inattendus chez eux. Sur ce point, il donnait l'exemple des Cris chez qui le programme, mesure inspirée par le souci de préserver leur identité culturelle et d'encourager la poursuite de leurs activités traditionnelles, encourage plutôt la dépendance et un certain désœuvrement chez les plus jeunes ainsi que le décrochage scolaire. Il concluait donc que le mode de vie des Cris et des Inuits a radicalement changé au cours des dernières années, passant « d'un mode de vie axé principalement sur les activités de subsistance traditionnelles à un autre où dominant le salariat, l'argent sonnait et la consommation marchande » (Simard 1995 : 75), et ce, même si la Convention a mis en place des programmes pour encourager sa perpétuation.

Dix ans plus tard, Thibault Martin montrait que la circulation du gibier au sein de deux communautés inuites révèle

l'existence d'un système mixte et complémentaire de solidarité combinant tradition et modernité, un système intégré de solidarité, où d'un côté la solidarité s'exprime par la réciprocité soutenue par le don et, de l'autre, par la redistribution effectuée par le programme d'aide aux Inuits. Tout comme Duhaime (1990), il a démontré que le programme d'aide aux Inuits « se révèle être un programme associatif d'aide et ne peut nullement être associé à une activité commerciale ni à un don, puisqu'il n'y a pas de relation d'obligation qui s'établit entre chasseurs et bénéficiaires du gibier » (Martin 2005 : 191). De cette manière, il illustre que le gibier n'est plus objet de don mais qu'il devient plutôt un bien collectif, une fois rendu dans le congélateur municipal, dont chacun peut se saisir sans avoir à en payer le prix ni sans avoir à assumer l'obligation du retour du don. La redistribution de la nourriture ne se fait donc plus en fonction des règles du don mais plutôt en fonction des normes définies dans le cadre du programme. Martin se distingue toutefois de Duhaime lorsqu'il affirme que le programme agit aussi comme agent de solidarité communale puisque les chasseurs conservent une partie de leurs prises pour leur famille immédiate et partagent le reste avec leur famille élargie, leurs proches et les membres de la communauté, ce qui sert à alimenter la chaîne du don en fonction des règles ancestrales et à maintenir le lien social inuit. Il concluait que le programme est indispensable et représente un outil de développement pour les Inuits parce qu'il contribue à nourrir les membres de la communauté et qu'il stimule deux institutions sociales associées à la tradition inuite qui, encore aujourd'hui, structurent les rapports sociaux, soit la chasse et le partage.

Une fois l'expérience des Cris et des Inuits prise en considération, qu'en est-il de la situation des Naskapis? Il faut d'abord rappeler qu'ils ont notamment signé la CNEQ parce qu'ils constataient l'érosion de leur culture et que plusieurs d'entre eux délaissaient la pratique de leurs activités de subsistance traditionnelles, faute d'avoir les moyens financiers nécessaires pour s'y adonner. Le programme d'aide pour la chasse qui en a résulté s'est avéré être une stratégie identitaire pour les Naskapis parce qu'il avait pour but de promouvoir et d'encourager un mode de vie traditionnel basé sur la pratique d'activités de chasse, de pêche et de piégeage, et de rendre accessible une quantité suffisante de gibier et de poisson aux membres de la communauté afin de combler leurs besoins alimentaires. À cet égard, Meredith et Müller-Wille affirmaient en 1982 que le programme d'aide pour la chasse des Naskapis était un succès; non seulement était-il économiquement rentable, selon eux, mais il permettait aux Naskapis de pratiquer des activités de subsistance traditionnelles au meilleur de leur capacité sans avoir à faire face à un manque de capital ou d'équipement, et de récolter à faible coût une grande quantité de viande nutritive et fortement appréciée par les membres de la communauté. En outre, soulignaient les deux auteurs, le

programme permettait aux Naskapis de préserver certains traits de leur culture tout en leur fournissant la matière première essentielle à leur artisanat.

Si certaines conclusions de Gagnon, Duhaime, Simard ou Martin peuvent aussi se rapporter à la situation des Naskapis, une nuance importante doit toutefois être apportée. D'un côté, il ne fait aucun doute que les Naskapis ont embarqué dans la modernité et que leur mode de vie, comme celui des Cris et des Inuits, a considérablement changé au cours des dernières années. Leur économie traditionnelle est devenue marginale et s'intègre aux schémas économiques modernes, et l'on assiste, particulièrement chez les jeunes, à l'émergence et la reproduction des valeurs et pratiques propres à la société nord-américaine contemporaine. De plus, leur programme d'aide pour la chasse est réglé par les procédures bureaucratiques qui dominent la société québécoise et leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage révèlent un caractère éminemment moderne, même lorsqu'elles s'inscrivent dans leur programme. Enfin, la majeure partie de leur source de revenu provient du travail salarié et des transferts gouvernementaux, et leurs activités de subsistance traditionnelles ne leur permettent plus de subvenir en totalité à leurs besoins. Par ailleurs, le mode de vie des Naskapis ne se résume pas uniquement à leur manière de gagner leur vie. Pendant de nombreuses années, et jusqu'à tout récemment, les Naskapis étaient un peuple nomade et leur culture traditionnelle¹² était fondée sur la pratique d'activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette ainsi que sur un équilibre entre l'autonomie et la propriété d'une part, et la coopération et le partage, de l'autre. Plus particulièrement, le partage avait une importance cruciale pour eux et ils distribuaient la nourriture en fonction des règles ancestrales en commençant par les aînés et par ceux qui ne pouvaient en obtenir par eux-mêmes, ce qui solidifiait les liens sociaux entre les individus. Aussi, les rituels, les célébrations et les festins marquaient leurs rapports entre eux. La famille constituait l'unité économique, sociale et politique de base et les enfants devenaient adultes – sans passer par l'adolescence – lorsqu'ils possédaient les savoirs et les habiletés attribués à leur rôle social et qu'ils contribuaient significativement à leur société. Dans ce contexte, il est évident que l'efficacité du programme d'aide en regard du maintien de leur mode de vie traditionnel ne doit pas s'évaluer uniquement en revenu personnel et familial et en moyens de production selon des objectifs de rendement propres à la vision occidentale. L'objectif de ce genre de programme est de faire la promotion d'un mode de vie traditionnel et non de perpétuer le passé ni l'image du chasseur nomade pour qui les activités de subsistance traditionnelles suffisaient à elles seules à combler ses besoins et ceux de sa famille. L'évaluation de leur programme doit donc aussi considérer les pratiques traditionnelles qui contribuent à la production du lien social et de l'identité culturelle, dont la chasse – au sens large – et le partage.

Lors des chasses au caribou organisées dans le cadre du programme, les chasseurs doivent remettre la totalité de leur récolte aux membres du Comité une fois de retour à Kawawachikamach. Bien qu'ils aient la responsabilité de distribuer la nourriture équitablement entre les familles qui sont dans le besoin, ils gardent habituellement une partie des prises pour d'éventuels festins communautaires. Contrairement au programme d'aide des Inuits, la distribution des produits emmagasinés lors de cette activité n'est pas régie par l'État via un congélateur municipal, mais se fait encore à peu près comme auparavant. Bien sûr, le gibier n'est plus objet de don une fois dans les mains des membres du Comité parce qu'il devient un bien collectif dont chacun peut réclamer sa part sans avoir à en payer le prix ni à en assumer l'obligation du retour du don. Cependant, le partage du gibier se fait encore selon les règles de partage ancestrales, en commençant par les aînés et par ceux qui ne peuvent s'en procurer par eux-mêmes, et il y a des rapports entre les individus lors de la distribution de la nourriture et des festins communautaires, ce qui entretient les relations sociales et favorise la cohésion au sein du groupe. Les participants sont fiers de ramener de la nourriture dans la communauté, et leur récompense pour leurs efforts est sans aucun doute le prestige social qui rejaillit sur eux à leur retour des terrains de chasse.

Quant à la chasse printanière, les participants sont invités à partager quelques-unes de leurs prises avec ceux qui sont incapables d'en obtenir par eux-mêmes et à en garder pour d'éventuels festins communautaires. Toutefois, cette décision leur revient et aucun d'entre eux n'est obligé de partager le fruit de ses récoltes. En fait, les participants à cette activité font comme ceux qui participent à des activités de subsistance traditionnelles à l'aide de moyens privés, c'est-à-dire qu'ils partagent ce qu'ils ont obtenu selon leurs valeurs personnelles. De ce fait, certains partagent beaucoup et d'autres moins. Toutefois, ils gardent habituellement une partie de leurs prises pour leur famille immédiate et partagent le reste avec leur famille élargie, leurs proches et les membres de la communauté, ce qui sert à alimenter la chaîne du don en fonction des règles ancestrales ainsi qu'à maintenir le lien social entre les individus. Encore une fois, le prestige social qui rejaillit sur les participants est la véritable récompense de leurs efforts.

De nos jours, la répartition de la nourriture entre les membres de la communauté tient encore une place déterminante dans la culture naskapie, et le partage est toujours pratique courante : « Nous partageons toujours la nourriture autochtone. Lorsque nous sommes dans le bois, tous les gibiers abattus sont donnés aux aînés. Je pourrais même dire que c'est ce que les gens font : ici, ils partagent ! » (Marquis 2009 : 86, notre trad.) Afin d'illustrer à quel point le partage est encore bien ancré dans la culture naskapie, un Naskapi mentionnait que la tradition de la première prise est toujours pratiquée de nos jours, laquelle invite les jeunes

chasseurs qui tuent leur premier caribou à remettre leur prise à l'aîné de leur famille. Aussi, les Naskapis vouent encore un grand respect aux bons chasseurs, qui sont reconnus comme étant ceux qui partagent leurs prises avec les membres de la communauté et qui respectent les aînés et les traditions.

Le programme d'aide pour la chasse est donc toujours – même plus que jamais – un élément clé de la stratégie identitaire des Naskapis. Non seulement il permet de nourrir les membres de la communauté mais il stimule également deux pratiques traditionnelles naskapiques fondamentales, soit la chasse et le partage. Ainsi, lorsqu'elle s'inscrit dans le programme, la chasse contribue à façonner le mode de vie des Naskapis et participe à structurer les relations sociales car le gibier obtenu par les chasseurs circule au sein de la communauté et crée une chaîne de don généralisée. De plus, le programme, de par sa vocation éducative, permet maintenant aux Naskapis de pratiquer un mode de vie traditionnel en communauté, ce qui facilite la transmission de leurs savoirs d'une génération à une autre et contribue à maintenir leur identité culturelle vivante. Un Naskapi résume bien ce constat : « [Ce] programme a permis de faire revivre la culture naskapie dans notre communauté » (Marquis 2009 : 99, notre trad.). Point de vue qui rejoint celui d'un autre Naskapi :

Bien avant l'arrivée de ce programme, il y avait de moins en moins de chasseurs actifs parce que les gens s'en allaient pour avoir des emplois. De nos jours, ce programme sert de sentier pour plusieurs d'entre nous pour renouer avec la tradition et avec une façon de vivre pour connaître nos racines. Ceux qui ont quitté la réserve depuis des années reviennent maintenant pour participer à ce programme et pour pratiquer cette façon de vivre avec les membres de leur famille et leurs proches. Le programme a permis aux Naskapis de renouer avec leur passé. Maintenant, ils vont dans le bois ensemble, s'amuse, se voient et échangent entre eux. Alors, il permet de garder la culture naskapie vivante (Marquis 2009 : 99, notre trad.).

CONCLUSION

En signant la CNEQ, les Naskapis sont entrés dans une modernité complexe et unique. Depuis sa mise en place, le programme d'aide pour la chasse leur permet de vivre selon un mode de vie qui correspond à leur identité culturelle et qui est à l'image de leurs valeurs et aspirations. Au cours des années, ils ont été proactifs en façonnant leur programme afin qu'il puisse être un élément clé de leur stratégie identitaire. En utilisant la marge d'autonomie qui leur a été consentie, ils l'ont ainsi adapté à leurs priorités et leurs réalités, ont installé des règles correspondant à leur mentalité et orienté les activités afin qu'il puisse faire la promotion de leur mode de vie traditionnel. Tel que nous l'avons vu ci-dessus, ils ont pris la décision de modifier leur programme afin de permettre au plus grand nombre de personnes de pratiquer des activités traditionnelles naskapiques, et ce, le plus longtemps possible. Les jeunes y sont inclus et apprennent le mode de vie traditionnel naskapi, ce qui leur

permet de contribuer à leur communauté et d'apprécier le prestige social qui rejaillit sur eux une fois revenus des terrains de chasse en plus de se sentir valorisés et fiers d'être Naskapis. Les adultes en profitent pour apprendre le mode de vie traditionnel naskapi qu'ils n'ont pas eu la chance de pratiquer pour la plupart, ou très peu, dans leur enfance et pour renouer avec leur culture. Et les aînés sont mis à contribution pour transmettre leurs savoirs et leurs connaissances : le mode de vie traditionnel naskapi.

Le programme d'aide pour la chasse est donc bien plus qu'une source de revenus parmi de nombreuses autres afin de composer un revenu domestique adéquat pour les Naskapis, il est un élément clé de leur stratégie identitaire. Non seulement il permet à plusieurs d'entre eux de continuer de chasser année après année depuis près de quatre décennies, activité qui représente encore aujourd'hui l'expression la plus fondamentale de leur culture et qui façonne leur mode de vie au quotidien, mais il contribue aussi à stimuler le partage de la nourriture au sein de la communauté. En faisant la promotion de ces deux pratiques traditionnelles naskapiques, le programme contribue donc à solidifier les rapports sociaux entre les individus ainsi qu'à transmettre les savoirs traditionnels de génération en génération. D'où l'importance de considérer les pratiques traditionnelles qui contribuent à la production du lien social et de l'identité culturelle lorsque vient le temps d'évaluer l'efficacité d'un programme d'aide pour la chasse à promouvoir un mode de vie traditionnel.

Notes

1. Lors de l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec de 2009, le Gouvernement du Québec s'engageait à discuter des ajustements possibles pour le programme d'aide pour la chasse (Québec, s.d.[a]).
2. Pour en savoir plus sur cette période, voir CERN 1978; Peat, Marwick et ass. 1979; Gagnon 1980; Meredith et Müller-Wille 1982; Québec 1984; Robbins 1988; Wilkinson et Geoffroy 1989; Orchard 1998.
3. Cette communauté naskapie est devenue Kawawachikamach.
4. L'importance tant alimentaire que culturelle du caribou pour les Naskapis a été traitée ailleurs. À ce sujet, voir particulièrement Henriksen 1973; Roy 1976; Cooke 1976 et 1979; Speck 1977; Robbins 1988; Orchard 1998; Turner 2001.
5. Le terme « bénéficiaire » fait référence aux bénéficiaires naskapis de la CNEQ.
6. À l'exception de trois des sept premières années-programme où ce montant ne devait pas dépasser 40 % du montant annuel (Québec 1978, art. 19.13). De janvier 1978 à décembre 1980, les membres du Comité ont fait l'acquisition de : motoneiges (2), traîneaux, raquettes, moteur hors-bord, tentes, poêles, pics à glace, lignes à pêche, filets, fusils, munitions, bidons d'essence, pièges et radio-émetteur (Meredith et Müller-Wille 1982 : 30).
7. Par année-programme, la CNEQ entend : « l'année de fonctionnement du programme qui commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de chaque année » (Québec 1978, art. 19.5).

8. Constat que Robbins a fait en 1988 et que Duhaime et Grenier ont également fait en 2012 lorsqu'ils ont démontré que les produits disponibles en épicerie à Schefferville sont significativement plus chers que ceux de Sept-Îles : « Les produits alimentaires coûtent en moyenne 64 % plus cher, les produits de soins personnels, 84 % plus cher, et les produits d'entretien ménager, 106 % plus cher. » (Duhaime et Grenier 2012 : 13)
9. Habituellement, l'école Jimmy Sandy Memorial accorde deux semaines de congé aux enfants au printemps. La première semaine est celle de la relâche scolaire, en mars, et la deuxième est celle qui coïncide avec la semaine de la chasse à la bernache organisée par les membres du Comité, en avril ou mai.
10. Le pourcentage de mères monoparentales est particulièrement élevé chez les Naskapis. Dans les années 1980, plus de 80 % des enfants naskapis sont nés de mères célibataires (Robbins 1988 : 3). Réalité qui est toujours présente de nos jours. En 2005, la proportion de familles monoparentales à Kawawachikamach était de 34,6 %, comparativement à 17,4 % pour la Côte-Nord et 16,6 % pour l'ensemble de la province du Québec (Des Roches 2005 : 2).
11. Un caribou donne en moyenne 120 livres de viande comestible (Dauphiné 1976) et l'apport en protéines corrigé à la viande de bœuf est d'un ratio de 1,6 (Berger 1977).
12. Pour en connaître davantage sur la culture traditionnelle naskapie, voir entre autres Henriksen 1973; Cooke 1976 et 1979; Speck 1977 [1935]; Robbins 1988; Orchard 1998; Turner 2001 [1894].

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement ceux et celles qui m'ont aidé, encouragé et supporté lors de l'écriture de cet article ainsi que lors de mes recherches pour retrouver les archives de la Nation naskapie de Kawawachikamach. Je pense, entre autres, à Robert Prévost et à toute l'équipe d'Atmacinta, ainsi qu'à Ghislaine Martineau aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Un merci spécial à Paul F. Wilkinson, Louis-Jacques Dorais et Éric Gagnon pour leurs commentaires constructifs et leur mentorat. Je remercie aussi les lecteurs anonymes pour leurs commentaires et leurs suggestions judicieuses. Enfin, je tiens à remercier du fond du cœur la Nation naskapie de Kawawachikamach pour son support et sa collaboration : *chiniskumitinaaw!*

Ouvrages cités

- BERGER, Thomas R., 1977 : *Le Nord : terre lointaine, terre ancestrale. Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie*. Vol. I. Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.
- CERN (Centre d'études et de recherches nordiques), 1978 : *La première conférence Québec-Labrador sur le caribou*. Université McGill, Montréal.
- COOKE, Alan, 1976 : *A History of the Naskapis of Schefferville: Preliminary Draft*. Naskapi Band Council of Schefferville, Montréal.
- , 1979 : « L'indépendance des Naskapis et le caribou ». *Recherches amérindiennes au Québec* 9(1-2) : 99-104.
- DAUPHINÉ, T.C., 1976 : *Ungava Caribou Collection: Preliminary Report*. Canadian Wildlife Service, Mimeo.
- DES ROCHES, Michel, 2005 : *Portrait démographique et socio-santitaire de la population, CLSC Naskapi*. Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.
- DUHAIME, Gérard, 1990 : « Programme d'aide aux Inuit : tradition et modernité ». *Recherches sociographiques* 31(1) : 45-62.

- DUHAIME, Gérard, et Josianne GRENIER, 2012 : *Coût de la vie dans la région de Schefferville*. Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval, Québec.
- GAGNON, Jo Ann, 1980 : *Le régime de chasse, de pêche et de trappage et les Conventions du Québec nordique*. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université Laval, Québec.
- HENRIKSEN, Georg, 1973 : *Hunters in the Barrens: The Naskapi on the Edge of the White Man's World*. Institute of Social and Economic Research, Memorial University of Newfoundland, Newfoundland.
- LÉVESQUE, Carole, Charleen RAINS et Dominique DEJURIEW, 2001 : « Les Naskapis : Peuple des grands espaces », dans Gérard Duhaime (dir.), *Le Nord : habitants et mutations* : 69-83. Atlas historique du Québec, Groupe d'études inuit et circumpolaires, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- MARQUIS, Jean-Philippe, 2009 : *Des hommes et des caribous : impacts de l'établissement du programme d'aide pour la chasse, la pêche et le piégeage sur la mémoire et l'identité des Naskapi de Kawawachikamach*. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université Laval, Québec.
- MARTIN, Thibault, 2005 : « Modernité réflexive au Nunavik ». *Globe : revue internationale d'études québécoises* 8(1) : 175-206.
- MEREDITH, Thomas C., et Ludger MÜLLER-WILLE, 1982 : *Man and caribou: The economics of Naskapi hunting in Northeastern Quebec*. Centre for Northern Studies and Research, McGill University, Montréal.
- NNK (Naskapi Nation of Kawawachikamach), 1995-1996 : *Annual Reports*. Naskapi Nation of Kawawachikamach.
- , 2013-2014 : *Annual Reports*. Naskapi Nation of Kawawachikamach.
- , 2014-2015 : *Annual Reports*. Naskapi Nation of Kawawachikamach.
- , 2014a : *Règlement n° V-22, règles pour le programme d'aide à la chasse et abrogation du règlement n° V-20*.
- , 2014b : *Règlement n° V-23, respect du comité du programme d'aide à la chasse et abrogation du règlement n° V-15*.
- ORCHARD, Treena, 1998 : *Teenagers of the tundra: The teenage experience among the Naskapi of Kawawachikamach, Quebec*. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Memorial University of Newfoundland, St. John's.
- PEAT, MARWICK et ass., 1979 : *Socio-Economic Study Naskapi Band of Schefferville: Summary and Report*. Peat Marwick et Associés, Montréal.
- QUÉBEC, 1976 : *La Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Éditeur officiel du Québec.
- , 1978 : *Convention du Nord-Est québécois*. Éditeur officiel du Québec.
- , 1984 : *Les Cris et les Naskapis du Québec : leur milieu socio-économique*. Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.
- , 2000 [1983] : *Loi sur le programme d'aide aux Inuit bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage*. Éditeur officiel.
- , s.d.[a] : *Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire entre les Naskapis et le Québec*. <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/rerelations_autochtones/ententes/naskapis/entente-naskapis-quebec.pdf> (consulté le 26 octobre 2015).
- , s.d.[b] : *La chasse d'hiver au caribou au Québec – 2014-2015*. <ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Bibliointer/Perio/0944116/2014_15.pdf> (consulté le 21 avril 2016).
- ROBBINS, Richard H., 1988 : *Modernization and Social Change Among the Schefferville Naskapi*. State University of New York at Plattsburgh.

ROY, Camille, 1976 : *Les Naskapis du Nouveau-Québec et de la Côte du Labrador : Étude sommaire de l'évolution des territoires traditionnels de chasse des Naskapis du milieu du XIX^e siècle (1850-1880) à nos jours*. Service de mise en valeur des ressources, Direction générale du Nouveau-Québec, ministère des Richesses naturelles, Québec.

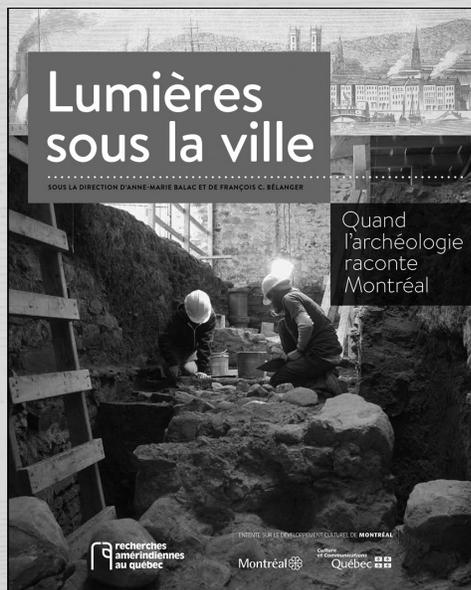
SIMARD, Jean-Jacques, 1995 : « Développement et gouvernement autochtones : l'expérience de la Baie James et du Nord québécois ». *Politique et Sociétés* 28 : 71-85.

SPECK, Frank G., 1977 : *Naskapi: The Savage Hunters of the Labrador Peninsula*. Norman, University of Oklahoma Press.

STATISTIQUE CANADA, 2015 : *Tableau 326-0021 – Indice des prix à la consommation, annuel (2002=100 sauf indication contraire)*, CANSIM (base de données). <<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a47>> (consulté le 30 octobre 2015).

TURNER, Lucien M., 2001 : *Ethnology of the Ungava District, Hudson Bay Territory*. McGill-Queen's University Press, Montréal.

WILKINSON, Paul F., et Denise GEOFFROY, 1989 : *A Parcel of Fools. Economic Development and The Naskapi of Quebec*. A Report Submitted to the Native Economic Development Programme by Naskapi Development Corporation.



VIENT DE PARAÎTRE

Lumières sous la ville

Quand l'archéologie raconte Montréal

Sous la direction d'Anne-Marie Balac et de François C. Bélanger

Depuis une quarantaine d'années, des archéologues explorent le territoire montréalais afin de mettre au jour les traces des populations d'autrefois. Pour la première fois, un ouvrage d'envergure consacré entièrement à cette archéologie montréalaise donne la parole à celles et ceux qui la font au quotidien, un peu comme si nous visitions les chantiers de fouilles en leur compagnie.

En textes accessibles et en images éloquentes, une longue et captivante histoire s'y raconte, qui couvre plus de 4000 ans de présence humaine allant de la préhistoire amérindienne à la période industrielle, en passant par les régimes français et anglais.

Cet ouvrage a été financé par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Archéologie 101

Montréal, l'amérindienne

Montréal, la française

Montréal, la britannique et l'industrielle

L'archéologie, science d'avenir

Épilogue

ISBN (papier) : 978-2-920366-39-8

ISBN (pdf) : 978-2-920366-40-4

ISBN (epub) : 978-2-920366-45-9

29,95 \$ (papier) • 19,95 \$ (pdf / epub)

Distribution : Diffusion Dimedia

Plus de 4000 ans de présence humaine

Plus de 200 sites

Des centaines de milliers d'artefacts

Près de 40 auteurs

Plus de 500 illustrations • 308 pages

Recherches amérindiennes au Québec • 6742, rue Saint-Denis • Montréal, Québec • H2S 2S2

www.recherches-amerindiennes.qc.ca